

## REGLEMENT

- Les exposants sont responsables de la vente de leur matériel.
  - Seuls sont autorisés les déballeurs professionnels et particuliers, de brocantes et de vide greniers.
  - Ne sont pas admis les déballeurs de vente de produits neufs quel qu'ils soient, de boisson et de restauration.
  - L'article 21 de la loi n° 20056882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises stipule que « les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés aux ventes de déballage et à vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus ».
  - Les réservations par téléphone ne sont plus acceptées suite à certains abus.
  - **Aucun remboursement ne sera effectué pour désistement après le vendredi 13 juin 18h.**
  - **Chaque exposant devra présenter une pièce d'identité, sur place.**
  - Il est interdit de partager l'emplacement avec tout autre exposant.
  - L'emplacement doit être libéré pour 19h et nettoyé de tout objet (un sac poubelle peut vous être fourni).
  - Si le Comité des Fêtes annule cette manifestation avant le jour prévu à cet effet, il remboursera les sommes versées par les exposants.
  - Si vous désirez être placé à côté de quelqu'un, il est indispensable de nous faire parvenir les bulletins d'inscription en même temps et le plus tôt possible.
- Dans le cas contraire, nous ne pourrons accéder à toutes demandes particulières concernant les emplacements.

### Attestation sur l'honneur (pour les non-professionnels)

Je soussigné(e), (Nom et prénom) .....

Né(e) le ..... à .....

Domicilié(e) (adresse complète).....

• Téléphone .....

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et ne pas avoir participé à deux (2) ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises sont des objets personnels usagés.

Signature :

## INSCRIPTION

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Mail .....

N° Siret (uniquement pour les professionnels) .....

Nature des articles ..... Nombre de personne(s) sur le stand .....

Pièce d'identité ..... (à présenter le jour de la manifestation)

Délivrée le ..... par la préfecture de .....

**Coût : 3,00 euros le mètre (tables, chaises ou bancs non fournis)**

Nombre de mètre ..... = ..... euros

Paiement à envoyer avec :

- la **fiche d'inscription**
- une **photocopie recto-verso de la pièce d'identité**
- le **chèque à l'ordre du Comité des Fêtes**

**Envoyer le tout à :**  
Christian LE TERTRE  
31 RUE DE RENNES  
56660 ST JEAN BRÉVELAY  
06 64 29 15 73